



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'EPER lance la formule des Chèques emploi dans le Canton de Vaud

Dès le 6 décembre prochain, il sera très simple de régler les assurances sociales des personnes qui effectuent des travaux de proximité, que ce soit en qualité de femme de ménage, garde d'enfants, jardinier, etc. L'EPER, avec le soutien de la Ville de Lausanne et du Canton, met sur pied un service de Chèques-emploi qui va administrer les cotisations aux assurances sociales. Après Genève et le Valais, Vaud est le troisième canton romand où ce type de service est rendu possible.

La plupart du temps, les personnes qui effectuent des travaux domestiques se voient rétribuer de main à main, sans pour autant que la question des assurances sociales et des impôts à la source soit réglée. Les employeurs et employeuses n'ont souvent pas conscience de leurs obligations légales dans ce domaine. Le projet que l'EPER a mené avec l'appui de la Ville de Lausanne et du Canton permet de proposer une solution simple, tant pour les employeurs et les employeuses que pour les personnes employées.

Un chéquier pour être en règle

Dès le 6 décembre 2004, le service administratif Chèques-emploi va enregistrer les inscriptions des employeurs et employeuses. Dès janvier 2005, ces derniers pourront utiliser leurs chèquiers (6 chèques au prix de 60 frs). Un site Internet (www.chèques-emploi.ch) a également été créé afin de donner des informations au public. C'est le BSH (Bureau Service Handicap), un atelier protégé pour personnes handicapées, qui va se charger du traitement administratif des chèques.

Grâce à l'aboutissement du projet de l'EPER, Vaud est le troisième canton romand, après Genève et le Valais, à pouvoir disposer d'un système visant à faciliter la couverture sociale des emplois de proximité.

Pour ce projet, l'EPER a pu compter non seulement sur le soutien financier de l'Etat de Vaud et de la commune de Lausanne mais aussi sur les conseils du syndicat USV et du groupe Eglise et Monde du travail de l'EERV .

Les chèques-emploi seront présentés à la presse vendredi 3 décembre 2004 à Lausanne en présence notamment de Silvia Zamora, directrice de la Sécurité sociale et de l'environnement de la Ville de Lausanne, de Roger Piccand, chef du Service de l'emploi de l'Etat de Vaud remplaçant de Madame Jacqueline Maurer, cheffe du département de l'économie.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 décembre 2004

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Marianne Tellenbach, responsable de la communication, EPER Tél. 021 613 40 70 ou 079 541 66 70, tellenbach@hekseper.ch Nathalie Ljuslin, responsable de développement de projets en Suisse romande, EPER Tél. 021 613 40 85, e-mail ljuslin@hekseper.ch

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[eper](#)